

المغربية

Royaume du Maroc



**18<sup>ème</sup> Commission du Développement Durable**

**Intervention de la délégation marocaine**

**Thématique : les thèmes transversaux et intersectoriels et les  
moyens de mise en œuvre**

7 mai 2010

**Merci Monsieur le Président,**

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Groupe des 77 et de la Chine.

**Monsieur le Président,**

Mon pays accorde une attention particulière aux liens existant entre les modes de consommation et de production durables, la réduction de la pauvreté et la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En effet, un grand projet a été lancé par le Maroc en 2005, intitulé **l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)**.

ce projet s'inscrit dans la démarche des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et vise, en particulier, la réduction de la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, à travers des actions de création et de soutien aux activités génératrices de revenus (AGR), de développement des capacités, d'amélioration des conditions d'accès aux services et infrastructures de base (tels que l'éducation, la santé, les centres socio-culturels, l'eau et l'assainissement, et la protection de l'environnement, etc.) et de soutien aux personnes vulnérables.

Par ailleurs, dans le cadre de la **Stratégie Nationale de Lutte Contre les Changements Climatiques**, l'INDH est sollicitée en vue de l'intégration de projets d'atténuation des effets des Changements Climatiques (CC) tels que l'utilisation de fours à bois économes et de projets d'adaptation aux CC tels que des projets individuels d'économie d'eau, de récupération d'eau de pluie et de promotion du savoir traditionnel et des pratiques ancestrales.

**Je vous remercie**